



Greffe de la cour municipale

Annulation de l'adhésion au paiement préautorisé

Renseignements sur l'identité du requérant ou de la requérante

Nom de famille		Prénom	
Adresse (numéro, rue, appartement)			
Ville	Province	Code postal	
Téléphone au domicile	Téléphone au travail	Cellulaire	
Renseignements complémentaires		Courriel	

Renseignements relatifs à la demande

Annulation effective à partir de	Année			Mois	

Signature *(La signature électronique est acceptée.)*

<i>Je, soussigné(e), révoque par la présente l'autorisation donnée à la Ville de Québec d'effectuer des retraits mensuels dans mon compte bancaire pour le paiement du ou des numéro(s) de dossier ou constat mentionné(s) ci-dessus.</i>	<i>Date</i>				
	Année	Mois	Jour		
Signature					

Envoi de votre formulaire

Retournez par l'un des modes suivants :
<ul style="list-style-type: none">• Par la poste : Greffe de la cour municipale de la Ville de Québec, 285, rue de la Maréchaussée, Québec (Québec) G1K 8W5• Par télécopieur : 418 641-6512• Par courriel : greffecourmunicipale@ville.quebec.qc.ca

Notez que pour procéder à l'annulation de votre prochain prélèvement, nous devons avoir reçu votre demande 10 jours avant la date prévue du prélèvement.

Réservé à l'administration

Date de réception de la demande :	Traité par :
-----------------------------------	--------------